

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CGECI
DISCOURS DE M. JEAN MARIE ACKAH, Président élu de la
CGECI

Abidjan, 25 novembre 2016

Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines,

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration de la CGECI,

Distingués délégués de l'Assemblée Générale Ordinaire,

Honorables invités,

Mesdames et Messieurs,

A la suite du Président Jean Kacou Diagou, je voudrais avant tout propos, remercier Monsieur le Ministre de l'Industrie et des Mines pour avoir accepté d'honorer de sa distinguée présence, cette assemblée générale.

Permettez-moi également d'adresser mes chaleureux remerciements à Mesdames et Messieurs les administrateurs de la CGECI, pour avoir bien voulu, au cours de la séance du Conseil d'administration du 27 octobre dernier, me désigner pour succéder au Président Jean Kacou Diagou, à la tête de la CGECI.

Je suis honoré par la confiance qu'il vous a plu, dans votre grande majorité, de placer ainsi en moi pour conduire, durant les trois prochaines années, la destinée de notre organisation commune. Je mesure pleinement le poids et le sens de cette confiance. Et je m'efforcerai d'en être digne.

Comme nous le savons tous, sous la houlette du Président Jean Kacou Diagou, la CGECI a réussi le pari de s'imposer auprès des pouvoirs publics et des institutions régionales et internationales comme un porte-voix crédible du secteur privé ivoirien. C'est un actif important. Il en dit long sur le travail appréciable, abattu par le Président Diagou et les équipes, à tous les niveaux, de la CGECI. Et je vous invite, à saluer, ce résultat probant en applaudissant, je dirais même, en accordant une standing ovation au Président JKD comme nous l'appelons affectueusement, pour cet immense travail abattu.

Oui, Président Diagou, l'ensemble du secteur privé, les membres de l'assemblée générale ici présents, l'ensemble de votre conseil d'administration, vos collaborateurs, voudraient par ma voix, vous rendre hommage pour tous les services que vous avez rendus au mouvement patronal ivoirien. Et notre conseil d'administration saura très prochainement, conformément aux prérogatives que lui confèrent nos textes, vous élever au rang que vous méritez dans le mouvement patronal ivoirien.

Mesdames et Messieurs

Elles sont nombreuses les avancées enregistrées, depuis que la pionnière UPACI (Union Patronale de Côte d'Ivoire) du Président Joseph Aka Anghui, en passant par le Conseil national du Patronat Ivoirien (CNPI) du remarquable Président Marcel Zadi Kessy, auxquels je voudrais rendre ici un vibrant hommage ainsi qu'à leur successeur Feu le Président Diack Diawar, depuis dis-je que le CNPI a été restructuré en notre actuelle CGECI.

Toutefois, parce que la Côte d'Ivoire émergente, c'est d'abord et avant tout un secteur privé dynamique et compétitif, beaucoup reste encore à faire. Et le challenge qui se pose à nous, dans cette logique, est de faire en sorte que la belle dynamique de croissance dans laquelle baigne l'économie nationale profite effectivement au secteur privé ivoirien.

Mon intime conviction, est que c'est en fédérant (encore plus) les énergies positives de l'ensemble des entités représentatives du secteur privé national, dans toute sa diversité, que nous relèverons ce défi.

C'est pourquoi, j'entends placer ma présidence sous le signe de la concertation. Je fais mienne, à cet effet, cette belle prescription du sage africain, Nelson Mandela, et je cite : **« pour bien diriger, il faut comprendre que l'on n'agit pas en tant qu'individu, mais que l'on représente la collectivité »**.

Mesdames et Messieurs

Le développement et l'épanouissement effectifs du secteur privé qui est le credo de l'ensemble du mouvement patronal, ne peut se concevoir autrement qu'en tant qu'action collective. Et l'unicité d'action est la condition sine qua none de ce développement. Aussi, une concertation dynamique permanente, en amont, avec les groupements, les associations professionnelles et tous les membres de la CGECI, sera le mode opératoire de ma présidence.

Ainsi, la voix de la CGECl qui se veut celle de l'ensemble du Secteur privé ivoirien continuera de porter et ne sera pas seulement qu'entendue mais plus encore écoutée par les pouvoirs publics.

Les enjeux profonds du développement économique et social de la Côte d'Ivoire, qui placent le secteur privé, l'entreprise, au cœur de la stratégie de développement, imposent à la CGECl d'être encore plus que jamais une force nationale, une force de proposition, une force dynamique.

Mesdames et Messieurs

Dans les prochains jours, j'aurais l'occasion de vous décliner ma vision ; celle d'un patronat entreprenant tourné vers la satisfaction des attentes de ses membres et partenaire objectif du gouvernement.

En attendant, nous disons à vous tous chers collègues représentants du secteur privé, qu'ensemble nous réussirons. Au gouvernement, nous réaffirmons notre entière adhésion à la vision du Chef de l'État, visant à la construction d'une nation émergente à l'horizon 2020.

Avec un secteur privé prospère, créateur de richesse nationale et vecteur efficace d'une croissance inclusive.

Avec un gouvernement ouvert aux contributions objectives que nous saurons lui faire remonter.

En nous appuyant sur les acquis déjà réalisés, tous ensemble, nous œuvrerons à réunir les conditions indispensables à la réalisation de ce merveilleux destin.

Je vous remercie.